

**FONDATION DU BOCAGE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable

Robert OHAYON  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

---

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

**FONDATION DU BOCAGE**

339 Rue Costa de Beauregard  
73000 CHAMBERY

Clotilde DEMEURE  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Carine MONTJOUVENT  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

Alice POUSSIN  
Expert-Comptable

Robert OHAYON  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes

SOCIÉTÉ  
D'EXPERTISE COMPTABLE  
ET DE COMMISSARIAT  
AUX COMPTES

INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE  
DES EXPERTS-COMPTABLES  
DE LA RÉGION DE LYON

INSCRITE  
À LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE  
DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES DE LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation du Bocage,

**Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

---

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observations**

---

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Autres informations pour donner une image fidèle » de l'annexe des comptes annuels portant sur l'amortissement dérogatoire des bâtiments et constructions en lieu et place de l'amortissement économique.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre Fondation constitue des provisions pour couvrir des risques et charges tels que décrits dans la note « provisions pour risques et charges » du paragraphe règles et méthodes comptables de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir par sondages les calculs effectués par votre Fondation.

### **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 26 mai 2023

**Le Commissaire aux Comptes  
SARL ROBERT OHAYON ET ASSOCIES**

**Clotilde DEMEURE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

***A N N E X E***

**COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

**FONDATION DU BOCAGE**  
**FONDATION CONSOLIDEE 2022**

339 Rue Costa de Beauregard  
73000 - CHAMBERY  
Tél : 04.79.33.22.09  
Fax : 04.79.33.99.50

**BILAN COMPTABLE**

**EXERCICE 2022**

---

ACTIF	Arrêté au 31/12/2022			31/12/2021
	Durée 12 mois			12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 616 002,30	-25 916,33	1 590 085,97	1 590 085,97
Frais de recherche et développement	14 205,00	-14 205,00		
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
Autres Immobilisations incorporelles	59 545,80	-53 163,56	6 382,24	3 128,57
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	2 405 471,70		2 405 471,70	2 405 471,70
Constructions	17 311 364,73	-10 516 224,36	6 795 140,37	7 116 316,09
Installations techniques matériel et outillage	1 336 071,73	-1 210 097,59	125 974,14	111 919,07
Autres immobilisations corporelles	2 523 864,12	-2 208 334,77	315 529,35	439 900,78
Immobilisations corporelles en cours	52 650,93		52 650,93	73 590,19
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations et Créances rattachées	1 177,84		1 177,84	1 153,84
Autres titres Immobilisés	1 307 747,75		1 307 747,75	1 307 747,75
Prêts	141 354,02		141 354,02	138 860,24
Autres	6 994,51		6 994,51	8 319,07
<b>TOTAL I</b>	<b>26 776 450,43</b>	<b>-14 027 941,61</b>	<b>12 748 508,82</b>	<b>13 196 493,27</b>
<b>Comptes de Liaison</b>				
<b>Comptes de Liaison</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif Circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 777,75		26 777,75	26 885,68
<b>Créances</b>				
Créances redevables usagers et comptes rattachés	668 295,38	-14 230,94	654 064,44	730 938,88
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	182 404,08	-1 980,25	180 423,83	93 700,82
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 112 076,64	-1 092,85	1 110 983,79	110 799,69
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	1 499 946,96		1 499 946,96	2 180 349,76
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance	39 273,25		39 273,25	67 453,05
<b>TOTAL III</b>	<b>3 528 774,06</b>	<b>-17 304,04</b>	<b>3 511 470,02</b>	<b>3 210 127,88</b>
<b>Frais d'émission des emprunts</b>				
Frais d'émission des emprunts				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>Prime de remboursement des emprunts</b>				
Primes de remboursement des emprunts				
<b>TOTAL V</b>				
<b>Ecart de conversion Actif</b>				
Ecart de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 305 224,49</b>	<b>-14 045 245,65</b>	<b>16 259 978,84</b>	<b>16 406 621,15</b>

**PASSIF**

Arrêté au 31/12/2022

31/12/2021

Durée 12 mois

12 mois

<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	4 873 847,91	4 873 847,91
Fonds propres complémentaires	5 506 446,86	5 506 446,86
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	591 554,15	591 554,15
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves pour projet de l'entité	948 323,56	966 777,77
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	711 440,93	729 895,14
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	-3 172 711,08	-2 893 419,55
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-580 258,72	-273 512,82
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		
Excédent ou déficit de l'exercice	203 142,49	-297 745,74
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales	198 847,58	-325 200,11
<b>Situation nette (sous-total)</b>		
Situation nette (sous-total)	8 950 603,89	8 747 461,40
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
Subventions d'investissement	727 687,83	834 907,33
<b>Provisions réglementées</b>		
Provisions réglementées	2 313 754,61	2 192 544,76
<b>TOTAL I</b>	<b>11 992 046,33</b>	<b>11 774 913,49</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs et donation</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	42 041,78	40 402,70
<b>TOTAL II</b>	<b>42 041,78</b>	<b>40 402,70</b>
<b>Comptes de Liaison</b>		
<b>Comptes de Liaison</b>		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Provisions</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour risques	388 512,07	461 707,69
<b>Provisions pour charges</b>		
Provisions pour charges	212 066,44	228 445,06
<b>TOTAL IV</b>	<b>600 578,51</b>	<b>690 152,75</b>
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 770 230,11	2 104 364,44
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
Emprunts et dettes financières diverses	62 737,23	64 149,58
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>		
Avances et acomptes sur commandes	72 736,20	75 787,79
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 580,70	377 409,82
<b>Dettes des legs ou donations</b>		
Dettes des legs ou donations		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Dettes fiscales et sociales	789 291,44	753 095,51
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes (d'exploitation)</b>		
Autres dettes (d'exploitation)	77 828,30	79 430,71
<b>Instruments de trésorerie</b>		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits constatés d'avance	426 908,24	446 914,36
<b>TOTAL V</b>	<b>3 625 312,22</b>	<b>3 901 152,21</b>
<b>Ecart de conversion Passif</b>		
<b>Ecart de conversion Passif</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 259 978,84</b>	<b>16 406 621,15</b>

# Compte de résultat

## FONDATION CONSOLIDÉE 2022

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2022		Arrêté au 31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>						
Cotisations						
Ventes de biens	16 104,33	0,27	3 868,12	0,08	12 236,21	316,33
dont ventes de biens en nature						
dont parrainages						
Prestations de Services	1 217 805,88	20,71	1 025 354,41	22,52	192 451,47	18,77
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>1 233 910,21</b>	<b>20,99</b>	<b>1 029 222,53</b>	<b>22,60</b>	<b>204 687,68</b>	<b>19,89</b>
Concours publics autorié tarification activités sociales et	5 879 240,31	100,00	4 553 554,06	100,00	1 325 686,25	29,11
Autres concours Publics	726 637,99	12,36	704 161,21	15,46	22 476,78	3,19
Subventions d'exploitation	263 411,46	4,48	94 824,23	2,08	168 587,23	177,79
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels	36 935,00	0,63	48 752,83	1,07	-11 817,83	-24,24
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie			15 036,52	0,33	-15 036,52	-100,00
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>36 935,00</b>	<b>0,63</b>	<b>63 789,35</b>	<b>1,40</b>	<b>-26 854,35</b>	<b>-42,10</b>
Contributions financières						
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>6 906 224,76</b>	<b>117,47</b>	<b>5 416 328,85</b>	<b>118,95</b>	<b>1 489 895,91</b>	<b>27,51</b>
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	313 487,30	5,33	213 335,78	4,69	100 151,52	46,95
Utilisations des fonds dédiés	110,92	0,00	110,92	0,00		
Autres produits	50 451,19	0,86	44 683,70	0,98	5 767,49	12,91
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>8 504 184,38</b>	<b>144,65</b>	<b>6 703 681,78</b>	<b>147,22</b>	<b>1 800 502,60</b>	<b>26,86</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	10 693,90	0,18	3 673,71	0,08	7 020,19	191,09
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 419 799,97	41,16	2 019 915,52	44,36	399 884,45	19,80
Impôts, taxes et versements assimilés	416 505,76	7,08	356 871,74	7,84	59 634,02	16,71
Salaires et traitements	3 583 169,91	60,95	3 005 635,41	66,01	577 534,50	19,22
Charges sociales	1 241 399,37	21,11	1 016 987,97	22,33	224 411,40	22,07
Dotations aux amortissements	566 269,21	9,63	572 320,95	12,57	-6 051,74	-1,06
Autres charges	43 934,15	0,75	61 346,42	1,35	-17 412,27	-28,38
Dotations aux provisions	55 730,08	0,95	54 722,06	1,20	1 008,02	1,84
Report en fonds dédiés	1 750,00	0,03			1 750,00	
Aides financières						
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>8 339 252,35</b>	<b>141,84</b>	<b>7 091 473,78</b>	<b>155,73</b>	<b>1 247 778,57</b>	<b>17,60</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>164 932,03</b>	<b>2,81</b>	<b>-387 792,00</b>	<b>-8,52</b>	<b>552 724,03</b>	<b>-142,53</b>
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.	77 453,35	1,32	68 663,04	1,51	8 790,31	12,80
Autres intérêts et produits assimilés	1 615,43	0,03	2 769,04	0,06	-1 153,61	-41,66
Reprises/provisions et transfert de char	1 168,75	0,02	1 168,75	0,03		
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>	<b>80 237,53</b>	<b>1,36</b>	<b>72 600,83</b>	<b>1,59</b>	<b>7 636,70</b>	<b>10,52</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations amort., dépréciations et provisions	1 092,85	0,02	1 168,75	0,03	-75,90	-6,49
Intérêts et charges assimilées	30 346,80	0,52	31 472,40	0,69	-1 125,60	-3,58
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV</b>	<b>31 439,65</b>	<b>0,53</b>	<b>32 641,15</b>	<b>0,72</b>	<b>-1 201,50</b>	<b>-3,68</b>
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>	<b>48 797,88</b>	<b>0,83</b>	<b>39 959,68</b>	<b>0,88</b>	<b>8 838,20</b>	<b>22,12</b>
<b>RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>213 729,91</b>	<b>3,64</b>	<b>-347 832,32</b>	<b>-7,64</b>	<b>561 562,23</b>	<b>-161,45</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opération de gestion	8 830,03	0,15	34 947,32	0,77	-26 117,29	-74,73
Sur opération en capital	109 801,69	1,87	155 726,32	3,42	-45 924,63	-29,49
Reprises/provisions et transfert de char			2 472,92	0,05	-2 472,92	-100,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>	<b>118 631,72</b>	<b>2,02</b>	<b>193 146,56</b>	<b>4,24</b>	<b>-74 514,84</b>	<b>-38,58</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	7 696,43	0,13			7 696,43	
Sur opération en capital	312,82	0,01	17 354,81	0,38	-17 041,99	-98,20
Dotation aux amortissements et aux prov.	121 209,89	2,06	125 705,17	2,76	-4 495,28	-3,58
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>	<b>129 219,14</b>	<b>2,20</b>	<b>143 059,98</b>	<b>3,14</b>	<b>-13 840,84</b>	<b>-9,67</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-10 587,42</b>	<b>-0,18</b>	<b>50 086,58</b>	<b>1,10</b>	<b>-60 674,00</b>	<b>-121,14</b>
Participation des salariés						
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII</b>						
Impôts sur les bénéfices						

# Compte de résultat

## FONDATION CONSOLIDEE 2022

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2022		Arrêté au 31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>TOTAL VIII</b>						
<b>PRODUITS</b>	8 703 053,63	148,03	6 969 429,17	153,05	1 733 624,46	24,87
<b>CHARGES</b>	8 499 911,14	144,57	7 267 174,91	159,59	1 232 736,23	16,96
<b>Total XI</b>						
Eng.à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
<b>TOTAL XI</b>						
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	203 142,49	3,46	-297 745,74	-6,54	500 888,23	-168,23

# Compte de résultat

## FONDATION CONSOLIDEE 2022

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2022		Arrêté au 31/12/2021		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>Contributions Produits</b>						
Dons en nature						
Prestation en nature	994 332,34	16,91			994 332,34	
Bénévolat						
<b>CONTRIBUTIONS PRODUITS</b>	<b>994 332,34</b>	<b>16,91</b>			<b>994 332,34</b>	
<b>Contributions Charges</b>						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature	994 332,34	16,91			994 332,34	
Personnel bénévole						
<b>CONTRIBUTIONS CHARGES</b>	<b>994 332,34</b>	<b>16,91</b>			<b>994 332,34</b>	

**FONDATION DU BOCAGE**  
Synthèse  
339 rue Costa de Beauregard  
73000 CHAMBERY

**ANNEXE**  
*EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022*

La présente annexe est relative aux comptes de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2022, caractérisés notamment par les données suivantes :

- total du bilan	16.259.979 €
- résultat net :	203.142 €
- Produits d'exploitation :	8.504.184 €

## • **OBJET SOCIAL, ACTIVITES ET MISSIONS, MOYENS MIS EN ŒUVRE**

### ○ **Objet**

La Fondation du Bocage a pour but, dans l'esprit et la volonté du fondateur, Camille Costa de Beauregard :

- L'assistance, l'éducation, la formation scolaire professionnelle, sportive, la promotion humaine et le progrès moral et culturel des enfants et de jeunes gens, principalement ceux dont la santé, la moralité, ou l'éducation sont compromises du fait de l'absence ou la déficience du milieu familial,
- L'accueil, le secours, l'assistance, morale et matérielle des maîtres, éducateurs et autres bénévoles, malades ou âgés de ses établissements et ceux du Syndicats livre d'éducateurs populaires, dont le siège social est à la MULATIERE (69)

### ○ **Moyens**

Les moyens d'action de la Fondation peuvent être très divers, afin de lui permettre d'atteindre ses buts selon les exigences des temps. Par exemple : création, gestion ou soutien de foyers d'hébergement, écoles et centres de formation de types divers, notamment professionnels, centres de loisirs éducatifs et d'activités socio-culturelles, sans exclure une activité culturelle ou religieuse, colonies de vacances, camps, maisons familiales, clubs, maisons des jeunes, etc...

ainsi que l'organisation de cours, expositions, conférences, l'animation d'équipes de prévention et d'action éducative en faveur des jeunes et plus particulièrement de la jeunesse pauvre et abandonnée ; la création de prix, bourses, pensions, récompenses, secours, etc... Ils comportent aussi la création de sections ou de comités locaux chargés d'animer et de contrôler les activités ci-dessus décrites. Ils peuvent s'étendre au soutien financier et moral des Œuvres ou Organismes ayant un but similaire.

### ○ **Activités actuelles**

En 2022, les principales activités de la Fondation sont les suivantes :

- Une Maison d'Enfants à Caractère Social proposant diverses formes d'accueil
- Un Lycée Agricole Privé dispensant des formations de la 4<sup>ème</sup> au BTS dans les domaines de l'horticulture, le paysage et le service à la personne
- Un Centre de Formation Professionnelle Continue
- Des Centres de Vacances

## ● **FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

### ○ **Évènements exceptionnels survenus en 2022**

L'année 2022 n'a pas eu d'évènements exceptionnels après 2 années de crise sanitaire liée au Covid 19. Celle-ci a eu peu d'impact sur 2022 hormis des arrêts maladie.

## ● **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### ○ **Principes généraux**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base,

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Le règlement ANC N°2018-06 concernant les fondations et les fonds de dotation
- Les règlements ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2020-08 et 2019-04
- Le règlement ANC N°2022-01 concernant le traitement de la taxe d'apprentissage
- Dans le cadre de ses activités du secteur médico-sociales, la fondation applique le cadre comptable ESMS M22 Tome I ainsi que le plan comptable M22bis arrêté le 23/12/2019

### o Immobilisations et amortissements

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En conformité avec les dispositions du Plan Comptable Général 2005, les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'utilisation estimées.

Les valeurs résiduelles ne sont déduites des bases amortissables qu'à partir du moment où elles sont significatives et mesurables.

Le plan d'amortissement a été suspendu pour les constructions dont la valeur résiduelle estimée était supérieure à la valeur comptable nette au bilan d'ouverture

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire (L) ou dégressif (D) en fonction des durées d'utilisation suivantes :

Concessions, brevets et droits similaires	1 à 3 ans (L)
Constructions	10 à 50 ans (L)
Agencements des Constructions	5 à 30 ans (L)
Installations techniques et matériel	3 à 20 ans (L)
Installations générales, agencements, aménagements	3 à 25 ans (L)
Matériel de transport	5 ans (L)
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans (L)
Mobilier	3 à 10 ans (L)

Les immobilisations en cours sont détaillées dans le paragraphe « DETAILS PAR ACTIVITE ». Elles s'élèvent fin 2022 à 52.651 euros.

### o Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### o Provisions pour dépréciation d'actif

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes

### o Participations, autres titres immobilisés, valeurs immobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de l'écart.

### o Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les éléments suivants :

\*La provision pour amortissement dérogatoire qui correspond à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode économique s'élèvent à la clôture de l'exercice à 2.204.022 €

\* ainsi que les provisions réglementées suivantes :

Provision règlementée couverture BRF : 72.821,17 €  
Différence de réalisation d'actif : 20.733,76 €  
Réserves plus-values nettes actif circulant (reprise du relais familial) : 16.178,05 €

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

### o Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges, dont le solde s'élève à 600.579 €, correspondent aux provisions sur les engagements de retraite pour 212.066 € ainsi que 388.512 € de provision pour risques des litiges prud'homaux et des risques de reversement de subventions.

### o Autres informations pour donner une image fidèle

#### \* Amortissements dérogatoires

En application du plan comptable général 2005, aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche malgré l'absence de fiscalité pour la Fondation, ces bâtiments font l'objet d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en charges pour 121.210 euros en 2022. Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 2.204.022 euros au 31 décembre 2022.

DETAILS PAR ACTIVITE :

#### \* Maisons d'Enfants à Caractère Social

Depuis l'arrêté de bilan 2008, la norme comptable M22 est appliquée au niveau de l'établissement de la Maison d'enfants. Cette norme est applicable aux établissements et services privés sociaux et médicaux relevant du I de l'article L.312-1 du code de l'ASF.

Les capitaux propres sont ainsi ventilés selon cette norme comptable.

L'affectation définitive du résultat de l'année 2021 n'ayant pas encore été en totalité validée par la DGAVS (direction Générale Adjointe à la Vie Sociale), le résultat 2021 figure en partie dans le compte 1159021 – Résultat 2021 en attente affectation : -323.889,98 €

Les salaires versés en 2022 sur la Maison d'Enfants correspondent à un effectif moyen de 72.80 ETP (effectif temps plein) dont 64.53 ETP non cadres.

Les travaux en cours pour 7 615,66 € correspondent aux premières études pour la réhabilitation du Prieuré.

#### \*Lycée

Les salaires bruts des enseignants du lycée rémunérés par l'Etat se sont élevés à 994 332.34 euros en 2022. Ceux-ci sont considérés comme des contributions volontaires en nature et apparaissent donc en tant que telles sur le compte de résultat.

Les salaires versés en 2022 sur le Lycée correspondent à un effectif moyen de 25.73 ETP (effectif temps plein) dont 14.98 non cadres.

Aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche, ils ont fait l'objet d'une dotation aux amortissements dérogatoires comptabilisée en charges pour 27.364,71 euros en 2022.

Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 465.357,79 euros au 31 décembre 2022.

#### \*Fondation

Aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche, ils ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en charges pour 57.434,71 euros en 2022. Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 1.455.144,37 euros au 31 décembre 2022.

La somme de 39.517,86 €uros qui figure au compte 194000 « fonds dédiés » provient de la succession BAYARD. Elle avait été léguée au profit des élèves en difficulté financière.

La somme de 1.750 euros qui figure au compte 196100 « fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public » provient des dons reçus pour le rayonnement de la cause de Camille Costa de Beauregard.

Pour les travaux en cours :

Le montant de 4.619.99 euros porté en travaux en cours au bilan 2022 correspond à :

- 659,99 € d'appel de fonds d'Albanne pour la création d'un local poubelle au 9-11 rue Bonivard.
- 3.960 € d'honoraires d'architectes pour un projet de réhabilitation du local 9-11 rue Bonivard.

Les salaires versés en 2022 sur la Fondation correspondent à un effectif moyen de 4.60 ETP (effectif temps plein) dont 1.04 ETP cadre.

Les plus-values latentes sur les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 86.373 € en date du 31 décembre 2022.

Les dons et legs perçus en 2022 s'élèvent à 36.935 €, pas de succession reçue cette année.

Ceux-ci ne font pas l'objet d'un appel à la générosité du public.

En voici le détail pour les Legs, donations et assurances-vie : *NEANT pour cette année 2021*

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurance vie	0,00
Montant de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	0,00
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donation	0,00
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0,00
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donation	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	0,00

#### \*Centre de Vacances

Aucune dotation aux amortissements économiques concernant les bâtiments et constructions n'a été constatée, leur valeur résiduelle étant estimée supérieure à leur valeur comptable nette au bilan d'ouverture.

En revanche, ils ont fait l'objet d'un amortissement dérogatoire comptabilisé en charge pour 36.410,47 euros en 2022. Le cumul des amortissements dérogatoires s'élève à 283.519,47 euros au 31 décembre 2022.

Les travaux en cours, qui s'élèvent à 40.415,28 euros au 31 décembre 2022, concernent les études de réhabilitation du chalet du Bocage à la Féclaz.

Les salaires versés en 2022 sur le Centre de Vacances correspondent à un effectif moyen de 0.38 ETP non cadre (effectif temps plein).

#### \*Exploitation du Lycée

Les salaires versés en 2022 sur l'exploitation sont à Néant.

\* Centre de Formation Professionnelle Continue

Au 31/12/2022, il n'y a pas de travaux en cours.

Le CFPC fait l'objet d'une comptabilité spécifique depuis le 01/01/2019.

\* Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires facturé pour l'année 2022 par les Commissaires aux comptes est de 24 452 €. Ce sont les honoraires correspondant au Cabinet Ohayon nommé par le Conseil d'Administration à compter de l'exercice 2019 pour un mandat de 6 ans.

\* Les produits et charges exceptionnels

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 129.219,14 € dont :

- des dotations aux amortissements dérogatoires pour 121.209,89 €

Les produits exceptionnels sont de 118.631,72 € et se composent notamment :

- des quote-part de subvention d'investissement et de taxe d'apprentissage affectée à l'investissement pour 109.801,69 €,
- le solde de dettes fournisseurs supérieures à 5 ans pour 6.567,29 €

\* Les transferts de charges

Les transferts de charges représentent 157.304,88 € : ce sont des charges refacturées à nos prestataires (55.774,25 € de ces transferts concernent des remboursements de formation, 63.331,39 € d'indemnités journalières, 12.382,90 € d'avantages en nature logement et nourriture, le reste étant diverses charges refacturées à nos divers partenaires et remboursements d'assurances).

\* Ventilation du Chiffre d'affaires et Concours Publics par secteur d'activité

<b>Chiffre d'affaires et Concours publics par secteur d'activité</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Maisons d'enfants à Caractère Social	4 501 566	4 553 554	5 879 240
Lycée	1 330 641	1 424 864	1 522 530
Centres de vacances	88 883	82 031	136 063
Fondation	135 498	138 929	136 090
CFPC	82 787	87 516	152 678
Exploitation	45	45	13 187
<b>Total</b>	<b>6 139 421</b>	<b>6 286 938</b>	<b>7 839 788</b>

<b>Dont Concours publics et subventions</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Maisons d'enfants à Caractère Social			
<i>Dotation globale accordée par CPOM versée par le département de la Savoie</i>	4 448 621	4 491 369	5 467 981
<i>Prix de journée internat facturés au département de la Haute Savoie</i>	52 945	62 185	119 663
Lycée			
<i>Subvention de fonctionnement versée par le Ministère de l'Agriculture</i>	582 277	603 266	631 600
<i>Subvention Article 44 versée par le Ministère de l'Agriculture</i>	100 492	90 782	85 025
<i>Autres subventions versées par la région</i>	94 710	83 142	165 193
<i>Subventions Erasmus versée par l'Europe</i>	94 104	11 682	76 365

\* Tableau de détermination du résultat effectif global

<b>Résultat Comptable 2022 par secteur d'activité</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Maisons d'enfants à Caractère Social	-108 137	15 216	-325 200	198 848
Lycée	-54 867	-46 731	-27 961	-62 237
Centres de vacances	-84 966	-126 341	-103 408	-100 614
Fondation	383 279	418 948	160 253	140 473
Centre de Formation Professionnelle continue	7 812	-36 378	14 395	43 441
Exploitation	-17 175	-16 778	-15 826	-16 768
<b>Total</b>	<b>125 946</b>	<b>207 936</b>	<b>-297 746</b>	<b>203 143</b>
<b>Reprise du résultat Antérieur</b>				
<b>Excédent ou déficit effectif global</b>	<b>125 946</b>	<b>207 936</b>	<b>-297 746</b>	<b>203 143</b>
<b>dont Résultat effectif sous gestion propre</b>				
Lycée	-54 867	-46 731	-27 961	-62 237
Centres de vacances	-84 966	-126 341	-103 408	-100 614
Fondation	383 279	418 948	160 253	140 473
Centre de Formation Professionnelle continue	7 812	-36 378	14 395	43 441
Exploitation	-17 175	-16 778	-15 826	-16 768
<b>Total</b>	<b>234 083</b>	<b>192 720</b>	<b>27 454</b>	<b>4 295</b>
<b>Dont Résultat effectif sous gestion contrôlée</b>				
Maisons d'enfants à Caractère Social (MECS)	-108 137	15 216	-325 200	198 848
<b>Total</b>	<b>-108 137</b>	<b>15 216</b>	<b>-325 200</b>	<b>198 848</b>

<b>Résultat administratif sous contrôle tiers financeur</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
Résultat compta sous contrôle tiers financeur MECS	-108 137	15 216	-325 200	198 848
Variation congés payés	-15 821	5 032	6 989	53 889
Autres droits acquis par les salariés non provisionnés	23 298	-37 849	-5 678	28 231
Reprise résultat N-2				
<b>Résultat administratif sous contrôle tiers financeur</b>	<b>-100 660</b>	<b>-17 601</b>	<b>-323 890</b>	<b>280 967</b>

\* Le report à nouveau

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>CFPC</b>	<b>CV</b>	<b>LYCEE</b>	<b>MECS</b>	<b>FONDA</b>	<b>CONSOLIDEE</b>
RAN AU 31/12/2021	-2 791 272,17	-28 566,49	-486 903,58	-668 619,31	-625 204,42	1 707 146,42	-2 893 419,55
RAN Résultat sous contrôle tiers financeur au 31/12/2021					-273 512,82		-273 512,82
Autres variations (retraitement résultats antérieurs à 2021 par CD 73)					18 454,21		18 454,21
Affectation résultat 2021	-15 825,51	14 395,25	-103 407,56	-27 961,03	-325 200,11	160 253,22	-297 745,74
<b>RAN AU 31/12/2022</b>	<b>-2 807 097,68</b>	<b>-14 171,24</b>	<b>-590 311,14</b>	<b>-696 580,34</b>	<b>-931 950,32</b>	<b>1 867 399,64</b>	<b>-3 172 711,08</b>
Dont RAN des activités sous gestion contrôlée					-580 258,72		-580 258,72

(Nota Bene : les soldes en « - » sont des Reports à Nouveau débiteurs)

### o Évènements postérieurs et continuité de l'exploitation

Les comptes annuels de la Fondation ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des comptes annuels 2022 de l'entité, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- **NOTES SUR LE BILAN**

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Frais d'établissement	1 616 002			1 616 002
Frais recherche/développement	14 205			14 205
Conces. Brevets licences marques				
Autres	54 232	8 599	3 286	59 546
Immob. incorporelles en cours				
TOTAL	1 684 440	8 599	3 286	1 689 753

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Terrains	2 405 472			2 405 472
Constructions sur sol d'autrui	0			0
Constructions	17 268 819	42 965	420	17 311 364
Installations techniq, mat et out.	1 294 473	43 026	1 427	1 336 072
Autres immobilis.corporelles	2 491 806	32 059	0	2 523 864
Immobilisations en cours	73 590	0	20 939	52 651
TOTAL	23 534 160	118 049	22 786	23 629 423

- **Immobilisations financières**

Les immobilisations financières ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Autres Participations	1 154	24		1 178
Autres titres immobilisés	1 307 748	0	0	1 307 748
Autres immobilisations financières	147 178	11 541	10 372	148 349
TOTAL	1 456 080	11 565	10 372	1 457 274

○ **Dépréciation des immobilisations**

Les amortissements suivants ont été constatés au cours de l'exercice :

Nature des immobilisations	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Frais d'établissement				
Frais recherche / développement	14 205	0		14 205
Concess. Brevets licences marques				0
Autres immobilisations incorporelles	51 104	5 345	3 285	53 164
<b>TOTAL IMMOS INCORP.</b>	<b>67 743</b>	<b>5 345</b>	<b>3 285</b>	<b>67 369</b>
Terrains				
Constructions; Installations, agencements constructions	10 152 504	363 721	0	10 516 225
Installations techniques, mat et out, Install générales, Matériel de transport, de bureau et informatique	1 182 554	28 488	945	1 210 098
Autres immobilisations corporelles	2 051 905	157 020	590	2 208 335
<b>TOTAL IMMOS CORP.</b>	<b>12 970 412</b>	<b>549 230</b>	<b>1 535</b>	<b>13 934 658</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 038 156</b>	<b>554 574</b>	<b>4 820</b>	<b>14 002 026</b>

○ **Stocks**

Pas de stock au 31/12/2022

○ **Etat des créances**

Nature	Total	A 1 an	A + de 1 an
Prêts	141 354		141 354
Autres immobilisations financ.	6 995		6 995
Clients et comptes rattachés	668 295	654 064	14 231
Créances fiscales et sociales			
Débiteurs divers	209 182	207 202	1 980
Charges constatées d'avance	39 273	39 273	
<b>TOTAL</b>	<b>1 065 099</b>	<b>900 539</b>	<b>164 560</b>

○ **Disponibilités**

Les disponibilités sont constituées des comptes bancaires, de la caisse, les valeurs mobilières de placement étant dans une rubrique à part.

o **Charges et produits constatés d'avance**

RUBRIQUES	charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	39.273	426.908
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>39.273</b>	<b>426.908</b>

Les produits constatés d'avance sont essentiellement constitués de produits issus de la scolarité et de la mise à disposition de l'internat aux autres établissements scolaires car il n'a été établi qu'une facturation annuelle couvrant la période du 01/09 de l'année N au 30/06 de l'année N+1.

o **Produits à recevoir**

Etablissements de crédit - Intérêts courus	16.221 €
Clients	305.552 €
Fournisseurs et comptes rattachés	7.447 €
Autres créances	46.795 €
Etat subventions à recevoir	25.660 €
	<b>401.675 €</b>

o **Provisions**

Les provisions ont évolué de la manière suivante :

Nature	31/12/2021	Augment	Dimin	31/12/2022
Provisions pour litiges	461 708	44 834	118 029	388 512
Provisions pour retraites	228 445	10 896	27 275	212 066
Provisions amo. dérogatoires	2 082 812	121 210		2 204 022
Autres provisions risques/charges	0			0
Autres provisions réglementées	109 733			109 733
<b>TOTAL PROV.RISQ. CHARGES</b>	<b>2 882 697</b>	<b>176 940</b>	<b>145 304</b>	<b>2 914 332</b>
Provisions /immo. Incorporelles	25 916			25 916
Provisions /immo. Corporelles	0			0
Provisions /immo. Financières	0			0
Provisions /stocks	0			0
Provisions /comptes clients	12 849	9 715	8 334	14 230
Autres provisions /dépréciations	3 713	3 073	3 713	3 073
<b>TOTAL PROV. DEPRECIATION</b>	<b>42 478</b>	<b>12 788</b>	<b>12 047</b>	<b>43 219</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 925 175</b>	<b>189 728</b>	<b>157 351</b>	<b>2 957 552</b>

o **Etat des dettes**

Nature	Total	A 1 an	de 2 ans à 5 ans	A + de 5 ans
Emprunts et dettes divers				
Emprunts auprès ets crédits	1 770 230	305 664	1 043 451	421 116
Emprunts et dettes fin. Divers	62 737	2 505	7 827	52 406
Dettes fournisseurs	425 581	425 581		
Personnel et comptes rattachés	277 579	277 579		
Sécurité sociale et autres organismes	511 712	511 712		
Etat Taxe sur la valeur ajoutée		0		
Etat autres impôts et taxes		0		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes, avances et acomptes reçus	150 565	150 565		
Produits constatés d'avance	426 908	426 908		
<b>Total</b>	<b>3 625 312</b>	<b>2 100 513</b>	<b>1 051 277</b>	<b>473 522</b>

Emprunts souscrits au cours de l'exercice	0 euros
Emprunts remboursés au cours de l'exercice :	334.134 euros
Dettes garanties par des sûretés réelles :	1.285.124 euros

o **Charges à payer**

Les dettes incluent les charges à payer suivantes :

Dettes financières	2.504 €
Avoirs à établir	46.156 €
Fournisseurs factures non parvenues	89.781 €
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	0 €
Diverses charges à payer	19.004 €
Personnel charges à payer	276.138 €
Organismes sociaux charges à payer	138.453 €
Etat charges à payer	0 €
	572.036 €

o **Engagements de retraite**

Les engagements en cas de départ en retraite font l'objet d'une comptabilisation dans les comptes annuels.

Les indemnités de départ en retraite ont été calculées en appliquant la convention collective salarié par salarié, d'après le dernier salaire brut connu et en considérant l'ancienneté acquise à la clôture de l'exercice. (Nous ne prenons pas en compte

l'ancienneté du salarié dans ses précédentes expériences sauf pour le Relais Familial et le directeur du lycée).

Le salaire brut est probabilisé puis actualisé d'après les estimations suivantes :

Age prévisible de départ à la retraite : 65 ans

Taux annuel de revalorisation des salaires : 2%

Taux d'actualisation : 1%

L'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié étant retenue, les charges sociales dues sur ces indemnités ont été incluses dans la provision

Au 31 décembre 2022, les engagements de retraite ainsi déterminés s'élèvent à :

-Lycée	18.329
-Maisons d'enfants	175.646
-Fondation	18.091
-Exploitation	0
-Centres de vacances	0
	0
	TOTAL 212.066

○ **Autres engagements donnés :**

Dettes garanties par des sûretés réelles : 1.285.124 euros

○ **Autres engagements reçus :**

Dettes garanties par une caution du département de la Savoie pour la Mecs : capital restant dû au 31/12/2022 392.192 euros

○ **Fonds dédiés**

CONSOLIDE - Fonds Dédiés	à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			au 31/12/2022	
			Montant Global	dont remboursement	Transferts	Montant Global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours de 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation	884,84		110,92			773,92	
Contributions financières d'autres organismes	0,00						
<i>Subventions Total Isolation</i>	<i>884,84</i>		<i>110,92</i>			<i>773,92</i>	
Ressources liées à la générosité du public	39 517,86	1 750,00				41 267,86	39 517,86
<i>Bourse Bayard et Cause Camille</i>	<i>39 517,86</i>	<i>1 750,00</i>				<i>41 267,86</i>	<i>39 517,86</i>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>40 402,70</b>	<b>1 750,00</b>	<b>110,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 041,78</b>	<b>39 517,86</b>

o **Fonds propres**

CONSOLIDE - Fonds Propres	A l'ouverture de l'exercice 01/01/2022	affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	10 380 295	0	0	0	10 380 295
Fonds propres avec droit de reprise	591 554	0	0	0	591 554
Ecart de réévaluation	0	0	0	0	0
Réserves	966 778	0	0	18 454	948 324
Report à Nouveau	-2 893 420	-297 746	18 454	0	-3 172 711
<i>dont report à nouveau des activités ESMS</i>	<i>-273 513</i>	<i>-325 200</i>	<i>18 454</i>	<i>0</i>	<i>-580 259</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	-297 746	0	203 142	-297 746	203 142
<i>dont excédent ou déficit des activités ESMS</i>	<i>-325 200</i>	<i>0</i>	<i>198 847</i>	<i>-325 200</i>	<i>198 847</i>
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>8 747 461</b>	<b>-297 746</b>	<b>221 597</b>	<b>-279 292</b>	<b>8 950 604</b>
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	834 907		2 582	109 802	727 688
Provisions réglementées	2 192 545		121 210		2 313 755
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>11 774 913</b>	<b>-297 746</b>	<b>345 389</b>	<b>-169 490</b>	<b>11 992 046</b>

o **Subventions d'investissement**

CONSOLIDE - Subventions d'investissement	A l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		31/12/2022
		Augmentation	diminution	Montant global
<i>Montant nominal :</i>				
Affectées à des biens non renouvelables	511 857,22	2 582,20	0,00	596 430,87
Affectées à des biens renouvelables	2 121 634,87		0,00	2 039 643,42
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 633 492,09</b>	<b>2 582,20</b>	<b>0,00</b>	<b>2 636 074,29</b>
<i>Quotes parts virées au résultat :</i>				
Affectées à des biens non renouvelables	197 979,68	27 969,73	0,00	225 949,41
Affectées à des biens renouvelables	1 600 605,08	81 831,96	0,00	1 682 437,04
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 798 584,76</b>	<b>109 801,69</b>	<b>0,00</b>	<b>1 908 386,45</b>

- **Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants :**

Le total des rémunérations brutes hors charges versées en 2022 aux 4 directeurs est de 204 996 €

- **Autres informations :**

RAS